

# Notre-Dame d'Arniguel

---

Il y a parfois des prétextes qui poussent à la découverte d'un terroir et de vieilles ruines oubliées depuis si longtemps. Que de temps, nous sépare du moyen âge dans le Haut pays de Foix. Etre parti à sa recherche, ce fut voir que sa mémoire nous attend, quelle est parmi nous. Et sur les traces de la vieille communauté d'Arniguel, nous aurions voulu rencontrer les hommes et femmes de ce temps jadis, dont nous nous sentons bien proches aujourd'hui.

Aussi, par une forte pensée et surtout par ces quelques investigations, à vous, Verdunois ou promeneur de passage, je souhaite vous faire découvrir l'église oubliée d'Arniguel, qui depuis son abandon à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ne veille plus, la haut perchée sur la route des corniches (D.20), que sur un carrefour de chemins de randonnée, d'un orry et des restes d'anciennes bordes. Localisée : Section B - n° 425 du plan cadastral et d'une contenance de 65 CA elle est la propriété de la famille AUGÉ de Verdun, depuis 1860. Dimensions intérieures : longueur totale : 10 mètres, dont 5m.50 pour la nef et 3m pour le chœur. Largeur de la nef : 3m.90 ; du chœur : 3m.40 ; de l'abside : 2 m.70. Hauteur sous voûte de la nef : 4 m.90 ; du chœur : 4m.60 et de l'abside : 4m.25

Mal connue des Verdunois, **Notre Dame d'Arniguel**, s'isole à l'amont de Verdun à plus de neuf cent mètres d'altitude, dans un repli de la montagne de Tabe sur la soulane de l'Ariège en direction de Senconac. Là, au carrefour de plusieurs chemins, jadis inondés de lumière et de vie, l'on bâti un sanctuaire dédié à la vierge. C'est un petit édifice à une seule nef suivi d'un chœur et d'une abside, qui est, aujourd'hui, en partie ruinée et, a certainement, dans sa fin de vie, servi de grange.

## Et surtout, l'on s'interroge tant sur son passé.

Ce pays, aujourd'hui, endormi et vide de sa substance humaine sous l'effet de la révolution technique et industrielle, connu certainement une véritable surcharge de population. Chaque vallée, surtout en montagne, avait sa vie autonome et, comme le notait Michel Chevallier : « ... *les terroirs montagnards ne constituaient donc pas, pour les premières populations agricoles, la zone répulsive qu'ils sont aujourd'hui à nos yeux ...* », lieux difficiles, où les conditions de vie sont rudes.

Les montagnes servirent, de tous temps, de lieu de refuges lors des invasions barbares, et on peut noter, que presque tous les villages actuels existaient déjà dès le haut Moyen Age, ceci, avant que ne s'amorce le grand essor démographique du XII<sup>e</sup> siècle. Par contre, comme, il est périlleux de s'aventurer dans des subtilités étymologiques, nous n'expliquerons point, l'appellation « *Arniguel* » de l'église qui nous occupe. Mais, parmi les hypothèses, l'on pourrait y voir le nom d'un des fondateur de la petit paroisse - *Arn-aud Guillem* - de la famille des Château-Verdun.

L'Eglise, longtemps urbaine, s'attacha à partir du IV<sup>e</sup> siècle à conquérir les campagnes. C'est dans ce contexte que furent créées les premières paroisses rurales. Un peu partout après le tournant du premier millénaire, on assista en Occident à une accélération extraordinaire du rythme de construction des bâtiments religieux. Le pays se couvrit donc d'un « *blanc manteau d'églises* », sanctuaires, qui eurent un fort pouvoir d'attraction vis à vis des populations agricoles.

L'expansion de l'art roman dura du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle et, depuis, bien des choses se sont passées. Si, Notre Dame d'Arniguel a perdu, en partie, son allure romane, elle conserve toujours

une part très obscure de l'histoire Verdunoise. En effet, nous disposons très peu d'éléments sur les premiers temps de cette église. Dans son étude sur les églises romanes, Robert ROGER écrit qu'il : « ... y a impossibilité absolue de fixer la date de nos églises romanes. La manière de bâtir fait souvent paraître les monuments plus anciens qu'ils ne le sont en réalité... ». Et pourtant, elle nous charme encore, et toujours plus, par son isolement la vieille église romane oubliée !

Parmi les quelques jalons historiques, la chronique au XV<sup>e</sup> siècle, du fuxéen Arnaud Esquerrier, fait état de la donation en 987, du Comte de Carcassonne, puis de Foix, à l'abbaye de St-Volusien de la « *villae de Verdun..* »<sup>1</sup>.

Bien plu tard, le 25 janvier 1075, le Comte de Foix Roger II, fera don à l'abbaye de Cluny, de tout le Lordadais avec pour limites : « ...du ruisseau de stampe au col de marmare, de ....., d'Albies à Sourdeing... ». A partir de 1149, on assistera à plusieurs ventes et donations de la part des seigneurs du Sabarthés en faveur des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, parmi ces terroirs on trouve : Capoulet, Niaux....., Sourdeing et Verdun.

Un jour de l'année 1220, Guillem et Arnaud Raimond d'Arnavé vendent tous leurs biens situés au village de Sourdeing. En 1224, Le pape Honorius III, jette l'interdit sur le Sabartés, et confirme les biens et droits de l'abbaye St-Volusien de Foix depuis : « ...de Saint-Benoît de Cubeleca jusque à l'église de Sainte Quitterie (Tarascon) et de l'église de Turri jusqu'à celle de Merens : l'église de [...] : l'église de Verdun avec ses dîmes ... »<sup>2</sup>, mais, il n'est fait aucune allusion à l'église d'Arniguel ! Dans le même texte, on relève ce passage intéressant : « ... pour ce qui est des terres nouvellement défrichées que vous cultivez de vos mains ou à vos frais, de même que vos produits de vos troupeaux, nous ne voulons que personne en prélève la dîme et en extorquez la moindre partie ... ».

Si en amont de Verdun, il y avait bien le hameau de Sourdeing, les sources documentaires, concernant notre sujet, restent muettes jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> Siècle. En effet, il faudra attendre la rébellion du comte de Foix en 1272, pour obtenir la première mention d'Arniguel, contenue dans l'enquête royale sur les limites du Sabartés et sur ses châteaux : « ...Vallis de Verduno, cum **villis de Arhnaguello**, de Sorzenh (Sourdeing), de Verduno,.. ».

Comme on peut le remarquer, rien ne fait référence à la paroisse dotée d'un prêtre et d'une église, mais on peut le sous entendre, car la plupart de celles-ci furent créées dans les limites des *vici* ou des *villae* de l'époque gallo-romaine. Comme toutes les autres paroisses du Comté de Foix, Arniguel dépendait et ce, jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle du diocèse de Toulouse. Puis à partir de 1295, le pape Boniface III partagea le grand diocèse toulousain, et nomma Bernard Saisset, comme premier évêque du diocèse de Pamiers.

## **La vie de notre petite paroisse continua t-elle au cœur de la vallée satellite du val d'Ariège ? Certainement, mais nous ne possédons aucune piste documentaire assez fertile pour en faire écho.**

En 1551, après les carences des prélats du début du XVI<sup>e</sup> siècle, le roi Henri II, exhorte les évêques du royaume, à faire la visite des églises de leur diocèse. Jean de Barbanson, évêque de Pamiers, trop jeune et peu qualifié, délégua à sa place, Jean de Régert, vicaire général du diocèse pour procéder aux « *visitations et inquisitions* ». Celui-ci, visita le 6 octobre, l'église de Verdun, puis le même jour : Ornolac, Ussat et Lugeat, Sabart et enfin Arnavé. Mais dans son cheminement, Arniguel n'apparaît point, tout comme d'autres églises de la corniche. Certains historiens contemporains, ont confondu *Notre-Dame de Chamarieu* située entre Bouan et Albiés, visitée le 2

---

<sup>1</sup> Le terme « villa » terroir d'une communauté, est le premier élément de définition géographique d'un bien, aux limites très anciennes souvent reprises par les paroisses rurales.

<sup>2</sup> La dîme, était l'impôt prélevé par l'église sur le produit brut de l'agriculture et destiné à l'entretien du clergé paroissial, des édifices du culte et à la charité.

octobre, comme étant N-D d'Arniguel<sup>3</sup>. D'après, Cl. Pailhès, si en 1559 : « ...il y avait 268 prêtres pour les 72 paroisses du Comté, dont 30 à Foix [...] », on manquait de vicaires en montagne !

En 1562, débute l'époque trouble des guerres de religions. Et, si, des guerres Albigeoises à la Réforme et plus tard à la Révolution, aucun élément nous permet de faire revivre ce terroir, il vécu, certainement, les malheurs et les maladies contagieuses qui suivent souvent les guerres. Ainsi, la peste dit « *le maïchant mal* » qui ravage le pays en 1586, 1608 et surtout en 1631. Et aussi, parmi les fléaux de la nature, les nombreuses inondations qui rendaient improductifs les meilleurs fond de terre, emportant aussi, hommes et habitations. D'ailleurs, dans un article de 1892, le chanoine Labrousse attribue avec certitude, la désertion du hameau d'Arniguel à la crue torrentielle de 1613. Crue, qui en effet emporta : « ... *vingt-cinq maisons de Verdun; même l'église (St-Blaise) courut risque d'être renversée et les morts furent désensevelis et beaucoup de pièces de terre furent entièrement ruinées* ». A Bouan, même un berger disparut avec le troupeau de moutons qu'il gardait !

Mais, malgré ces quelques pistes, rien nous permet d'attester cette totale désertion (voir les visites pastorales de 1627 et 1636). Aussi, le nouvel évêque de Pamiers, le grand érudit Henri de Sponde, se mit à visiter scrupuleusement son diocèse en 1627 et, à parcourir à cheval et souvent à pied, les montagnes, où les octogénaires mêmes, ne se rappelaient pas avoir vu un évêque. Lui qui ramena à la foi, et convertit jusqu'à des brigands, qui se réfugiaient dans des grottes, trouva, lors de sa visite du 28 octobre, l'église de Notre Dame d'Arniguel : « ... *sans porte et l'autel dicelle sans aucuns ornements avec le cimetière tout ouvert ...* ». L'église était, déjà à cette époque, dans une situation misérable et proche de l'abandon. Henri de Sponde accéda à la demande des habitants qu'on leur accordât un vicaire attaché à leur église mais précisa qu'il serait logé à leurs dépens et payé moitié par eux, moitié par les fruits prenant de leur paroisse.

Neuf années s'étaient écoulées, le pays sortait de cette longue lutte religieuse couverte par endroits de ruines. Le 26 sept 1636, c'est Jean de Sponde (neveu du précédent) évêque de Mégaré et en charge du diocèse de Pamiers, qui remonte à Arniguel et constate que l'église ou chapelle, était toujours dans le même état et que l'installation d'un vicaire ne s'était pas faite. D'après, Isabelle Pebay-Clottes, dans le diocèse de Pamiers, le problème de l'entretien d'un vicaire se posait d'autant plus qu'églises principales et annexes étaient souvent éloignées les unes des autres et difficiles à joindre au temps d'hiver, Cependant il fut ordonné « ... *que les habitants du lieu orneront l'autel et la chapelle des ornements nécessaires pour la célébration de la sainte messe et administration des autres sacrements et aussi, qu'on la fermerait à clef et que le cimetière serait entouré de murailles...* ». L'abandon du site n'est pas complet, car, l'évêque ordonne aussi : « ...*que le recteur de Verdun tiendra un vicaire continuellement en résidence au lieu d'arniguel pour y célébrer la sainte messe tous les dimanches et fêtes et y administrer les saints sacrements de l'église aux paroissiens...et que les paroissiens bailleront logement au vicaire...* ». A priori, il demeure donc encore une population sur le lieu. Mais de quelle importance ?

Par-contre, ce que l'on sait, c'est qu'à l'occasion des visites pastorales de 1671 et 1694, dans la région, il n'est plus question d'un quelconque passage à N.D. d'Arniguel ! Aussi, on peut penser qu'aucun vicaire ne s'installa à demeure à Arniguel, les paroissiens ayant dû être rebutés par les frais occasionnés par sa présence. Le village, habité primitivement par une population agro-pastorale, fut peu à peu abandonné pour des causes diverses. Au dire du chroniqueur J-J. Delescazes : «... *les habitants dispersés durant les luttes sanglantes des guerres religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle, ne revinrent pas se fixer après la pacification du pays dans les hameaux, où ils ne trouvèrent*

---

<sup>3</sup> Mais, après étude du document original ; il faut lire N-D de ChâteauVerdun, suite à une mauvaise transcription du secrétaire-scribe de l'époque.

*que des ruines et se fixèrent dans des endroits moins escarpés... ». D'ailleurs, dans la demande en réduction d'impôts présentée, sous Louis XIV, par les habitants de la Baronnie de Château-Verdun, on découvre que les causes de la ruine publique dans la vallée étaient multiples ; guerre étrangère, guerre civile, passages de troupes, inondations, récoltes insuffisantes, mauvaise qualité du sol, épizootie, exagération des charges locales... tout contribuait à l'aggravation du mal. Peut-être le début de la réponse !*

## **La communauté, est-elle descendue, peu à peu, en fond de vallée. Ne s'est pas renouvelée, à été décimée... ? Tant de questions à se poser !**

Alors, qu'au proche hameau de Sourdeing, ses habitants défrichent plusieurs arpents des bois voisins de Lugeat, celui d'Arniguel est bien tombé en désuétude, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Aussi, sous Louis XIV, un autre témoignage nous est apporté par Louis de Froidour, dans Le registre de la réformation générale des Eaux et Forêts, de la maîtrise particulière de Pamiers, de 1669. Il nous indique que la limite du Lordadais avec la châtellenie de Château-Verdun : *« va en droite ligne au lieu appelé Larniguel ou ils nous auroit conduit proche une petite esglise fort (fort) ancienne dith Notre Dame de Larniguel les limittes du dit Lordadais allant jusques a la ditte esglise qui reste dans la ditte Baronnie de la tout chemin par la via ou voye de las Monges droit a la peyre Crouxade qui est un grand rocher dit de Montcamp...»*. Dans ce même registre, folio 81 v, on lit *« ... que le village de lugeat, dont il ne reste que l'église et une maison rebâtie par Teynier – trésorier du pays de foix – fût abandonné et ruiné pendant une peste qu'est arrivée il y a 60 à 80 ans, de sorte que personne ne s'y est établi...»*.

Toujours concernant l'étendue du Lordadais sous Louis XIV, à l'occasion du dénombrement du Comté de Foix, en décembre 1672 : *« ...et dudit roc monte tout droit à Peyre-Crouzade où est marqué une croix sur un grand roc, et de là, prenant un petit sentier appelé anciennement le chemin de las Monges [...] et dans l'eau versant de Château-Verdun, va jusqu'à Arniguel et de là, monte... »*. Au siècle suivant, vers 1771, Langelay, géographe du roi, dresse la carte de Cassini (n° 40) et préfigure l'emplacement du hameau et de l'église ruinée d'Arniguel.

En fait, depuis plusieurs générations, les seigneurs de Château-Verdun, tout comme les habitants d'Arniguel, n'entretenaient plus de vicaire sur les pentes de Tabe. Le bail du 16 mars 1788, accorde les fruits décimaux de Verdun, Senconac et Sourdeing en faveur du sieur François Conte, de Tarascon, et Gabriel Cassagne, de Foix. Dans la vieille église, aucune messe n'y avait été dite depuis des lustres, aussi, la Révolution lui régla définitivement son sort; on la transforma en un bâtiment agricole.

## **La fin d'Arniguel**

On sait, que c'est la crise financière et le déficit qui avaient conduit la royauté à convoquer les états généraux. En novembre 1789, l'Assemblée Constituante adopte, afin de résoudre cette crise, une mesure révolutionnaire : la mise à la disposition de la nation, des biens du clergé. La Constituante votera ensuite la dépossession générale du clergé, et puis, en juillet 1790, la vente de tous les biens nationalisés pour permettre de rembourser la dette publique.

Sur notre terroir, cette expropriation hardie, se révéla le 2 prairial an III par la vente, *« ... d'une vieille mesure d'église et de terres incultes, contenant environs trois boisseaux y attendant, au lieu appelé Arniguel... »*, au citoyen Dominique Alzieu de Senconac, pour la somme de 160 livres. C'est son fils, Gabriel Alzieu dit Séguéla, qui bénéficiera de tous les biens acquis sur le territoire de Verdun, à l'occasion de son contrat de mariage, du 6 messidor an 7, avec Marianne Mourié de Verdun.

Dans l'acte de partage des biens du dit Gabriel du 29 avril 1860, sa fille Marianne hérite d'une partie des biens d'Arniguel, dont *«... l'entier pré, pâture et mesure...»*, qui confronte, du levant

les héritiers Mourié Lartoloque, les héritiers Mourié Rebeu et le dit Jean Augé Maragne ; au Midi : Jean Lafaille ; du Couchant et Nord : le chemin et Jean-Baptiste Miquel. La dite, Marianne Alzieu, veuve de Dominique Mourié, vendra la totalité d'Arniguel le 13 mai 1860 à Françoise Fauré, épouse assisté et autorisé de Jean Augé dit Maragne, garde particulier de Mr de Limayrac. Cette pièce de terre sera vendue moyennant la somme de 180 Francs.

Lors de l'établissement du Cadastre napoléonien, on relève en 1824 sur le croquis visuel : Arniguel ; chapelle ruinée et, en 1826 : emplacement granges + église. Sur la Carte d'assemblage de 1889 uniquement : Arniguel : granges. En 1889, C. Barriere-Flavy apporte cette annotation : «... *Arniguel, métairie près de la petite chapelle de Sourdaing, commune de Verdun...* ».

Pour conclure notre enquête, nous vous livrons deux riches descriptions de l'ensemble roman d'Arniguel. L'un par le chanoine LABROUSSE, qui dans un article très littéraire, relate en 1892, que les ruines de l'église d'Arniguel, seraient celles de l'église de N-D de Chamariou. Aussi, dans sa quête, il nous décrit le site : « ... *la terre est si bien amendée qu'on y récolte encore des racines et des légumes excellent [...] Quelques granges encore debout, des champs avec des murs de clôture assez élevés. L'église, encore debout, est de style roman primitif, elle a 10 m de long sur 4 m de large environ. Le sanctuaire est bâti en cul de four et n'a qu'une abside, sans absidioles, différant de celles de Verdun, Vernaux et Unac. La voûte en maçonnerie est encore intacte dans le sanctuaire et assez conservé dans la nef. Absence complète de chapiteaux et d'entablement. La construction est en petit appareil et se trouve revêtue, à l'intérieur, d'une chaux aussi dure que la pierre. Il reste encore dans la nef quelques petites rosaces assez bien conservées, débris d'anciennes peintures murales. Le clocher en éventail, sans ressauts, munis d'une seule ouverture semble avoir été ajouté après la construction. Elle se trouve environnée d'un cimetière, et les propriétaires actuels, y ont pratiqué des fouilles pour y chercher inutilement un trésor caché. Les fosses, formées la plupart par des dalles, contenaient des ossements très long, recouvert de chaux ; ils ont été déposés au Nord de l'église dans une tranchée commune.... ».*

Et puis l'autre, en 1913, par Robert ROGER, qui écrit dans sa monographie des églises romanes du Pays de Foix que : « ... *L'église est en partie ruinée et sert de grange. Le plan, très simple, comprend une nef suivi d'un chœur et d'une abside. Les murs du chœur présentent un renforcement considérable, atteignant plus d'un mètre cinquante d'épaisseur, ce qui n'est nullement justifié par la portée de la voûte, pas même par la présence sur ce point d'un clocher-arcade, car il ne semble pas qu'il en ait existé un à la façade. La construction est tout entière en moellons ou petit appareil de granit, de calcaire et de tuf. La nef et le chœur sont couverts d'un berceau plein cintre, [...] les ouvertures sont rares, la porte était au midi, près de la façade Ouest [...] une fenêtre en plein cintre est percée dans l'axe de l'abside – l'extérieur est caché sous l'amoncellement des terres glissant sur la pente du terrain- et une autre à la façade ; celle ci est rudimentaire..... la petite église a conservé de nombreuses traces d'une décoration peinte : une coupe de pierre rouge ocre, sur un fond jaunâtre, avec deux rosaces également rouges, à centre blanc...».*

Pour le moment, ainsi s'achève notre quête historique concernant le vieux sanctuaire, oublié du cortège d'églises romanes de la haute Ariège.

Texte et photos Robert-Félix VICENTE